

République Française
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE**

Bureau des Emplois et des Moyens des établissements publics 1ter, avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP ☎ : 01.49.55.48.30/01.49.55.41.24	NOTE DE SERVICE DGER/SDACE/N99-2078 Du : 02 JUILLET 1999
--	---

OBJET : Modification de la note de service DGER/SDACE/N 99 N° 2017 du 04 février 1999 ayant pour objet la codification des heures supplémentaires du personnel enseignant et de surveillance Tableau des taux des heures années d'enseignement, de surveillance et de suppléance.

Vu le décret n° 98-945 du 21 octobre 1998 portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1^{er} novembre 1998.

Vu la note de service DGER/SDACE/N 99 N° 2017 du 04 février 1999.

DATE DE MISE EN APPLICATION : IMMEDIATE.

**Direction Générale de l'Enseignement
et de la Recherche
Sous-Directeur de l'Administration de la
Communauté Educative**

André DETAILLE

La note de service du 04 février 1999 susvisée est modifiée de la façon suivante :

PERSONNELS DE SURVEILLANCE		
	Horaire hebdomadaire	Code
Maître d'internat	34	05
Surveillant d'externat	32	05
Répétiteur	36	05 (1)

CODE	HSA	HSE
O3	12 025,77 F	300,64 F
05	1 814,45 F	50,40 F
05 (1)	2 840,81 F	71,02 F

Visa du Contrôleur Financier